«Catherine Morin-Desailly : « Google et la presse, la solution doit être européenne »»

31/10/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Catherine Morin-Desailly : « Google et la presse, la solution doit être européenne »

Après l'Allemagne et la France, la presse italienne s'élève également contre le géant américain estimant qu'il leur doit une juste rémunération pour l'utilisation des contenus éditoriaux. Si le débat n'est pas nouveau, il a pris de l'ampleur ces derniers temps, notamment avec la menace de Google de « déréférencer » les sites de presse français. Et la question de la rémunération de la création sur internet mérite d'être posée.

Pour **Catherine Morin-Desailly** ce débat montre « ***Aujourd'hui, on le voit, les solutions ne peuvent plus être franco-françaises. Le Président de la République peut bien menacer Google d'une loi faute d'accord, je suis personnellement convaincue que la solution réside dans la concertation européenne. Nous sommes désormais trois pays, il nous faut allier nos forces***».

L'élue de la Seine-Maritime mène actuellement une **mission sur la gouvernance numérique européenne** ; son rapport est attendu pour le début de l'année prochaine. Ce rapport doit dresser un état des lieux et proposer des pistes, notamment sur des questions telles que le droit d'auteur, l'harmonisation fiscale, le marché intérieur…

Catherine Morin-Desailly estime « ***Alors que nous allons fêter les 20 ans du marché intérieur, il est temps que nous disposions d'un cadre juridique sur le numérique.*** »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC